

Procès-verbal de la 4e assemblée ordinaire de la commission des études du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne pour l'année 2018-2019 qui s'est tenue le mercredi 6 février 2019 à 8 h 30, au local A-220, au 2505, boul. des Entreprises à Terrebonne.

Étaient présents:	Mesdames	Éléonore Bernier-Hamel Chantal Bisailon Danie Bourassa Liana Jalayan Éloïse Lafrenière Chantal Majeau Marie-Hélène Mondou Monique Perreault Katherine Poirier Mélanie Tancrède
	Messieurs	Xavier Allard Éric Dru Robert Dussault Éric Francoeur Alexandre Matteau Yves Mc Nicoll Robert Ménard Jean Pelletier
Étaient invités :	Mesdames	Geneviève Fortin-Gauthier Nadine Lajeunesse Stéphanie Veillette
	Messieurs	Benoit Bouffard Christian Larouche Olivier Malo Alexandre Raymond Benoit Valiquette
Était absent:	Monsieur	Patrick Sénécal
Secrétaire de l'assemblée :	Madame	Patricia Lehoux, agente d'administration à la direction du collège

4.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Les membres formant quorum, monsieur Yves Mc Nicoll, directeur du collège, déclare l'assemblée ouverte.

4.2 Adoption de l'ordre du jour

CE-CCT-190206-01 *Sur proposition de madame Marie-Hélène Mondou, dûment appuyée par monsieur Alexandre Matteau, il est résolu, d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :*

- 4.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 4.2 Adoption de l'ordre du jour (1)
- 4.3 Adoption et suivis du procès-verbal du 12 décembre 2018 (1)
- 4.4 Consultation des instances sur le mandat et le profil souhaité de la prochaine direction générale (Invités : M. Benoit Valiquette, président du conseil d'administration et du comité de recrutement, M. Olivier Malo, président du conseil d'établissement de Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne et M. Alexandre Raymond, de la firme Raymond recherche de cadres) (1)
- 4.5 Dépôt du bilan du comité de programme 2017-2018 *Arts, lettres et communication* (Invitées : Nadine Lajeunesse et Stéphanie Veillet) (1)
- 4.6 Entente concernant la piste de course de la Cité du sport (Invité : Benoit Bouffard)
- 4.7 Reconnaissance de l'engagement étudiant de l'automne 2018 (Invité : Benoit Bouffard) (1)
- 4.8 Avis sur plans-cadres de cours de la formation générale complémentaire (Invitée : Nadine Lajeunesse) (1)
- 4.9 Dépôt du bilan PAQLF (Invités : Christian Larouche et Nadine Lajeunesse) (1)
- 4.10 Avis sur les propositions du calendrier scolaire 2019-2020 (C. Majeau) (1)
- 4.11 Dépôt du bilan du SAIDE (Invitée : Geneviève Fortin-Gauthier) (1)
- 4.12 Présentation du projet de recherche sur les balles antistress (C. Bisailon) (2)
- 4.13 Informations
 - 4.13.1 Modification mineure à la PIEA concernant les incomplets permanents au RREC
 - 4.13.2 Dépôt de l'offre de cours complémentaire
 - 4.13.3 Actualisation des règlements #4, #5 et #6
- 4.14 Questions diverses :
 - 4.14.1 Projet d'accueillir un étudiant réfugié
- 4.15 Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

4.3 Adoption et suivis du procès-verbal du 12 décembre 2018

Corrections au procès-verbal:

3.5.4 Mélanie Beauchamp est enseignante de philosophie et nous a présenté le bilan du comité de suivi en *Tremplin DEC*.

Les calendriers 2019-2010 à corriger pour 2019-2020.

Suivis :

3.6.4 Matinée pédagogique de janvier 2019 :

Un sondage a été réalisé suite à cette journée. Les résultats indiquent que l'activité a été très appréciée et le bilan sera présenté lors d'une prochaine rencontre.

3.3 Semaine des éveilleurs de conscience :

La semaine des éveilleurs de conscience se déroulera du 1^{er} au 5 avril. Les activités sont gratuites et ouvertes au public.

Adopté à l'unanimité.

4.4 Consultation des instances sur le mandat et le profil souhaité de la prochaine direction générale

M. Benoit Valiquette, président du conseil d'administration et du comité de recrutement, M. Olivier Malo, président du conseil d'établissement de Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne et M. Alexandre Raymond, de la firme Raymond recherche de cadres, présentent le mandat et le profil souhaité de la prochaine direction générale.

Comme suite à l'annonce du départ à la retraite du directeur général en juin prochain, le conseil d'administration a procédé en novembre dernier à la nomination des membres du comité de recrutement et a convenu d'un échéancier de travail.

Le comité de recrutement nommé par le conseil d'administration est composé de la présidence du conseil d'administration du Cégep régional, M. Benoît Valiquette, de la présidence du conseil d'établissement du collège constituant de Joliette, M. Jean-Yves Tremblay, de la présidence du conseil d'établissement de L'Assomption, Mme Patricia Rivest, et de la présidence du conseil d'établissement de Terrebonne, M. Olivier Malo.

Le président du conseil d'administration et président du comité de recrutement, M. Benoît Valiquette, ainsi que M. Alexandre Raymond, de la firme Raymond recherche de cadres, qui accompagne le comité dans la démarche de sélection, sont présents pour recevoir les commentaires et suggestions quant au mandat et au profil souhaité de la prochaine direction générale.

Divers commentaires sont formulés :

- Soucis de développement au niveau de la carte programme et dans le respect de l'autonomie des collèges;
- Soutien auprès du directeur du collège constituant de Terrebonne dans la phase d'expansion. Le volet pédagogique du directeur doit primer.
- Les qualités humaines doivent prévaloir sur l'ensemble des compétences. Empathie, humanité, confiance, présence et travail d'équipe;
- Croire en la formation générale, en la mission du collège et au rôle du cégep dans la formation des jeunes;
- Être en mesure d'établir des objectifs réalistes par rapport aux mesures prises. Surtout en contexte d'expansion, il faut prioriser les actions à mettre en œuvre et faire le deuil de certaines par manque de ressources.

Le nouveau profil sera transmis aux instances. Les questions peuvent être envoyées par courriel à M. Benoit Valiquette.

M. Malo remercie les membres de la commission des études pour les commentaires de ce matin. Les recommandations sont prises en note.

4.5 Dépôt du bilan du comité de programme 2017-2018 d'Arts, lettres et communication

Madame Stéphanie Veillette, coordonnatrice du programme en *Arts, lettres et communication*, et madame Nadine Lajeunesse, conseillère pédagogique, présentent le bilan 2017-2018 du comité de programme.

4.6 Entente concernant la piste de course de la Cité du sport

Monsieur Benoit Bouffard, directeur adjoint du Service aux étudiants et à la communauté, présente l'entente concernant l'utilisation de la piste de course intérieure de la Cité du sport.

Cette entente servira à bonifier les services aux étudiants et à promouvoir les saines habitudes de vie. La piste de course intérieure sera accessible du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30, à compter de l'automne 2019.

Les coûts ont été annexés aux plans de cours de l'ensemble 3, donc des coûts de 20\$ par année seront à payer pour tous les étudiants, qu'ils bénéficient ou non de la piste de course. Chaque étudiant sera facturé de 10\$ par session.

4.7 Reconnaissance de l'engagement étudiant de l'automne 2018

Monsieur Benoit Bouffard, directeur adjoint du Service aux étudiants et à la communauté, présente la reconnaissance de l'engagement étudiant de l'automne 2018.

À l'automne 2018, 59 demandes ont été reçues et 53 ont été admises.

Les membres demandent de recevoir le tableau de chaque session afin de vérifier si les engagements sont inscrits au bulletin.

4.8 Avis sur plans-cadres de cours de la formation générale complémentaire

Madame Nadine Lajeunesse, conseillère pédagogique au Service des programmes et du développement pédagogique, présente les plans-cadres de cours de la formation générale complémentaire.

Le comité des cours complémentaires a reçu les propositions de nouveaux cours complémentaires provenant des départements. Ces propositions ont été analysées lors des rencontres du comité le 30 novembre et les 7 et 14 décembre 2018.

Le comité des cours complémentaires a demandé quelques modifications sur certains plans-cadres de cours. Les modifications demandées ont toutes été effectuées.

Ainsi, le comité recommande les plans-cadres de cours énumérés ci-après. L'avis de la commission des études est demandé en vue de l'adoption des plans-cadres de cours suivants :

- 201-CC2-TB *Énigmes, jeux et illusions*
- 320-CC3-TB *Tourisme et voyage*
- 410-CC4-TB *Gérer ses finances personnelles*
- 530-CC4-TB *Cinéma québécois*
- 601-CC7-TB *Troupe de théâtre*

Concernant le cours *Écoresponsabilité* qui a dû être annulé, car aucun enseignant du département de philosophie ne voulait l'offrir, les enseignants de la commission des études tiennent à ce que soit mentionné au PV qu'ils déplorent la situation.

410-CC4-TB Gérer ses finances personnelles :

Un membre émet des réserves quant à ce cours. Il souligne notamment que les activités d'évaluation ne respectent pas les éléments de la compétence.

Des échanges ont lieu et des membres suggèrent des consultations préalables afin d'éviter de tels débats au moment de l'adoption de ce dossier fort complexe.

Un membre propose de revoir le processus de fonctionnement des cours complémentaires. La direction confirme que le comité des cours complémentaires se penchera prochainement sur cette question.

Attendu l'application du Cadre de référence de la formation générale complémentaire;

Attendu la recommandation du comité des cours complémentaires;

Attendu la recommandation de la direction du collège.

CE-CCT-190206-03 *Sur proposition de madame Chantal Bisailon, dûment appuyée par madame Danie Bourassa, il est résolu d'amender l'adoption du cours complémentaire Gérer ses finances personnelles.*

Adopté à l'unanimité

CE-CCT-190206-04 *Sur proposition de madame Chantal Bisailon, dûment appuyée par madame Marie-Hélène Mondou, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement en vue de l'adoption des plans-cadres des cours suivants : 201-CC2-TB Énigmes, jeux et illusions, 320-CC3-TB Tourisme et voyage, 530-CC4-TB Cinéma québécois et 601-CC7-TB Troupe de théâtre 111-CC1-TB.*

Adopté à l'unanimité

4.9 Dépôt du bilan PAQLF

Monsieur Christian Larouche, enseignant en littérature, présente le bilan du Plan d'amélioration de la qualité de la langue française (PAQLF).

Une motion de félicitation est apportée afin de souligner le travail de monsieur Larouche dans l'élaboration du bilan PAQLF.

4.10 Avis sur les propositions du calendrier scolaire 2019-2020

Mme Chantal Majeau, directrice adjointe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires, présente l'avis sur les propositions du calendrier scolaire 2019-2020.

La commission des études doit être consultée sur le calendrier scolaire en tenant compte des dispositions du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et des balises administratives du Cégep régional de Lanaudière.

Un rappel de ces paramètres en lien avec le calendrier 2019-2020 :

A. Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) – article 18

« Le collège doit organiser, durant la période débutant le 1er juillet d'une année et se terminant le 30 juin de l'année suivante, au moins deux sessions comportant chacune un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation.

Toutefois, le collège peut, exceptionnellement, au regard d'un programme d'études qui requiert l'application de modalités pédagogiques particulières, dans la mesure où toutes les conditions du programme prescrites par le ministère sont respectées, organiser une session qui comporte moins de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation. »

B. Balises du conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière

Référence : Résolution CARL-050207 - 15 février 2005

1. Le calendrier scolaire compte légalement 82 jours par session, mais peut compter 83 jours selon les décisions du conseil d'établissement, le tout conformément à l'article 18 du RREC.

2. Les jours suivants sont fériés ou chômés pour tous les employés : le 1er janvier, le Vendredi Saint, le lundi de Pâques, le premier lundi de septembre (Fête du Travail), le deuxième lundi d'octobre (Action de Grâce) et le 25 décembre (Noël).

3. Les enseignants ont un délai maximal de cinq jours après la fin de la session pour remettre leurs notes.

4. Les opérations de l'intersession à Joliette requièrent 14 jours de travail ouvrables; à l'Assomption, elles requièrent 12 jours de travail ouvrables et à Terrebonne, il faut compter 14 jours de travail ouvrables entre la remise des notes et le début de la session d'hiver pour effectuer les tâches administratives au regard du RREC et des règlements et politiques du cégep régional.

5. Les horaires des cinq jours de la semaine sont répétés quinze (15) fois en séquence en minimisant les substitutions de journées pour faciliter la continuité des activités de façon à satisfaire aux règles de calcul d'unités allouées à chaque cour.

6. Le directeur du collège constituant ajuste son calendrier scolaire pour des modifications de forces majeures, de boycottage ou de grève de trois jours ou moins. Le conseil d'établissement adopte les modifications de plus de trois jours à son calendrier scolaire, suite à l'avis de la commission des études.

C. Paramètres du collège constituant de Terrebonne

En prolongation des valeurs et principes de notre projet éducatif, l'élaboration du calendrier scolaire du collège constituant de Terrebonne devra tenir compte des paramètres suivants :

1. Respect des dates connues de l'Épreuve uniforme de français (ÉUF) des sessions d'automne, d'hiver et d'été.

2. Journées réservées à la passation d'épreuves finales de cours permettant l'organisation d'un horaire particulier.

3. Possibilité d'épreuve finale commune pour un même cours quel que soit l'enseignant.
4. Reconnaissance des journées APM comme des journées contact. Elles sont donc prises en compte dans le calcul des journées ajoutées aux 75 jours de classe prévus au RREC.
5. Une demi-journée pour la simulation de l'épreuve uniforme de français (SEUF), vers la 12e semaine, pour les groupes du cours 601-103-MQ complétée par une demi-journée APM.
6. Une demi-journée pour la simulation de l'épreuve uniforme de français (SEUF), vers la 14e semaine, pour les groupes du cours 601-101-MQ complétée par une demi-journée APM.
7. Étant donné l'ajout de ces deux demi-journées APM le calendrier scolaire pourra totaliser 83 jours de classes tel que stipulé au point B) 1. du présent document.
8. Pour chaque session, prévoir une ou des journées de mise à niveau pendant lesquelles aucun cours ne sera dispensé. Ce temps d'arrêt aura lieu vers la mi-session.
9. Prévoir à la session d'hiver, le 2e jeudi de janvier pour une activité régionale.

De plus, dans la mesure du possible, le calendrier scolaire devrait prévoir :

10. Quatre journées pédagogiques à l'intérieur du calendrier scolaire (deux par session).
11. Quatre journées d'activités pédagogiques multiples (deux par session) s'ajoutant aux deux demi-journées prévues aux points 6. et 7. énoncés plus haut
12. Prévoir une ou des journées de réserve pour remplacer des journées de suspension de cours ou de fermeture du collège en cas de tempête, verglas, panne d'électricité ou autre force majeure.

Attendu le respect des dispositions du RREC au regard du calendrier scolaire;

Attendu le respect des balises du conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière au regard de l'élaboration du calendrier scolaire;

Attendu le respect des paramètres du collège constituant de Terrebonne au regard de l'élaboration du calendrier scolaire;

Attendu la recommandation du comité de Direction du collège;

La proposition 2A de l'automne 2019 a été modifiée et retenue avec journée de réserve modifiée et date de remise des notes finales.

La semaine des éveilleurs de conscience sera ajoutée ultérieurement.

La proposition 1A de l'hiver 2020 est retenue.

CE-CCT-190206-05 *Sur proposition de madame Chantal Bisailon, dûment appuyée par madame Katherine Poirier il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement sur le calendrier scolaire 2019-2020 2A modifiée pour l'automne et 1A pour l'hiver, du collège constituant de Terrebonne.*

Le vote est demandé par Monsieur Alexandre Matteau concernant la proposition d'hiver 1A

Pour:11
Contre : 1
Abstentions 7

Adopté à la majorité

4.11 Dépôt du bilan du SAIDE

Ce point est reporté.

4.12 Présentation du projet de recherche sur les balles antistress

Madame Chantal Bisailon, enseignante en *Techniques de travail social*, présente le projet de recherche sur les balles antistress.

4.13 Informations

4.13.1 Modification mineure à la PIEA concernant les incomplets permanents au RREC
Ce point est reporté.

4.13.2 Dépôt de l'offre de cours complémentaire
L'offre de cours complémentaire sera déposée par courriel.

4.13.3 Actualisation des règlements #4, #5 et #6
Ce point est reporté.

4.14 Questions diverses :

4.14.1 Projet d'accueillir un étudiant réfugié
Ce point est reporté.

.

4.15 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Chantal Bisailon de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 12h04.

Président

Secrétaire